

DÉPARTEMENT
FRANCAISE
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX LE VINGT MARS (20/03/2026)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 16 mars 2026, sous la présidence de Madame SCHATTEL, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS : 32

M. Romain LOPEZ, **Maire**

Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Claude GAUTHIER, Mme Stéphanie GAYET, M. Luc PORTES, Mme Sophie LOPEZ, M. Philippe GARCIA, **Adjoint**

M. Gilles BENECH, Mme Sabine BEORCHIA, M. Olivier ORSEL, Mme Danièle SCHATTEL, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Isabelle CLAVE, M. Frédéric MARCHAL, Mme Marie-France CABOS, M. Soufiane ACHCHTOUI, Mme Marie-Line DESCAMPS, M. Marc TEULADE CABANES, Mme Arlette CAZORLA, M. Alain REINALDOS, Mme Ghislaine MARTY, M. Titouan LEHOUCQ, Mme Marie BARDOT, M. Baptiste PERRUSSOT, Mme Séverine LAURENT, M. Philippe FARGUES, M. Alexandre CAPOULADE, Mme Florence LAGARRIGUE, M. Jules DUFFAUT, **Conseillers Municipaux.**

ETAIT REPRESENTE : 1

M. FRAUNIE Francis (Représenté par Madame Séverine LAURENT), **Conseiller Municipal.**

Monsieur Titouan LEHOUCQ est nommé secrétaire de séance.

22 – 20 Mars 2026

**22. Désignation d'un représentant de la Commune à la Maison
Familiale Rurale (MFR) de Moissac**

Rapporteur : Monsieur Philippe GARCIA

Note de synthèse

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal qu'à la suite du renouvellement des conseillers municipaux, il importe de désigner à nouveau le représentant de la Commune pour siéger au sein du Conseil d'Administration de la Maison Familiale Rurale de Moissac ainsi que son suppléant.

Projet de délibération

Vu l'article L. 422-1 du Code de l'Education

Considérant le renouvellement des conseillers municipaux,

Considérant qu'il convient de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant de la Commune pour siéger au sein du Conseil d'Administration de la Maison Familiale Rurale de Moissac,

**Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré
DECIDE**

ARTICLE 1 : de procéder au vote à main levée pour la désignation du délégué appelé à siéger au Conseil d'Administration de la Maison Familiale Rurale de Moissac,

A l'Unanimité

ARTICLE 2 : après appel à candidatures, il est procédé au vote d'un délégué titulaire.

A l'issue des opérations de dépouillement, les résultats sont les suivants :

Délégué titulaire : Se portent candidates : Mme Stéphanie GAYET et Mme Séverine LAURENT

Ont obtenu :

Mme GAYET Stéphanie

27 VOIX

M. LAURENT Séverine

3 VOIX

3 Abstentions de vote

Madame Stéphanie GAYET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Déléguée titulaire.

Délégué suppléant : Se portent candidats : M. Olivier ORSEL et Mme Séverine LAURENT

A obtenu :

M. ORSEL Olivier

27 VOIX

M. LAURENT Séverine

3 VOIX

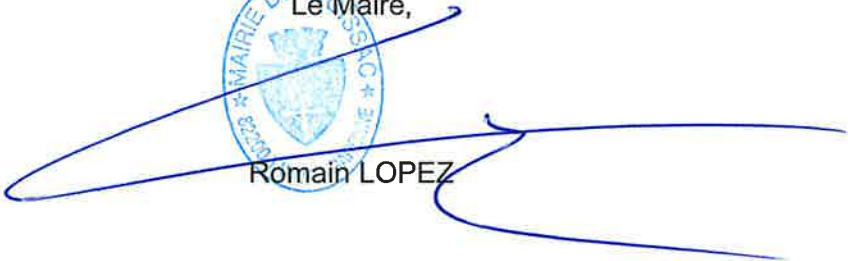
3 Abstentions de vote

Monsieur Olivier ORSEL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Délégué suppléant.

L'élection a donné les résultats ci-après :

DÉLÉGUÉ TITULAIRE	DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT
Stéphanie GAYET	Olivier ORSEL

Pour copie conforme
Moissac, le 21 mars 2026

Le Maire,

Romain LOPEZ

Le secrétaire de séance,



Titouan LEHOUCQ

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :